

Note brève et synthétique

Budget 2021

1. Cadre réglementaire

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la collectivité.

Le Budget 2021 retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, tant en fonctionnement qu'en investissement sur le budget principal et les budgets annexes.

2. Le contexte 2021 de la Communauté de Communes du Pithiverais

Le vote du présent budget est proposé, comme le prévoit la réglementation, après la tenue d'un débat d'orientations budgétaires au conseil communautaire du 4 février dernier.

Le budget est construit sans augmentation des taux de la fiscalité et respecte le principe de prudence dans l'estimation des recettes et de sincérité au niveau de l'inscription des dépenses.

Les bases fiscales n'ont pas été communiquées par les services de l'Etat au moment de la présentation de ce budget. Aussi, les impacts de la suppression de la taxe d'habitation et de la Loi de Finances 2021 ne peuvent être précisément estimés.

Les priorités de la CCDP restent la réalisation d'investissements structurants pour le territoire et le maintien d'une offre de services de qualité et adaptée aux besoins des administrés, tout en maîtrisant les dépenses.

La maîtrise de l'endettement reste aussi un enjeu fondamental. L'encours de la dette s'élève à 5,4M€ au 1^{er} janvier 2021.

Il est à noter que les budgets primitifs principal et annexes sont présentés avant le vote des comptes administratifs 2020, mais avec la reprise anticipée des résultats antérieurs, et avec les reports d'investissement.

3. Vue synthétique des budgets 2021

	BP 2019		BP 2020		BP 2021	
	Fontionnement	Investissement	Fontionnement	Investissement	Fontionnement	Investissement
Budget principal	18 231 448	4 545 258	17 761 750	4 621 896	25 866 725	8 784 735
Budget annexe ADS	259 700	6 010	260 000	4 750	314 230	19 716
Budget annexe SPANC	100 000	74 000	101 245	11 500	82 150	329 831
Budget annexe ZAE CCDP	3 516 555	2 695 098	2 147 555	1 942 127	2 664 635	1 464 449
Budget annexe ZAE Sermaises	419 550	321 803	435 293	337 547	501 058	461 493
	22 527 253	7 642 169	20 705 843	6 917 821	29 428 798	11 060 224
	Budgets votés sans reprise des résultats antérieurs				Budgets votés avec reprise des résultats	

4. La vue globale du budget principal 2021

4.1 Vue globale du budget 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DEPENSES	BP 2021	Chap.	RECETTES	BP 2021
011	Charges à caractère général	7 854 225	013	Atténuation de charges	19 993
012	Frais de personnel et assimilés	4 625 000	70	Produits de gestion courante	609 000
014	Atténuation de produits	4 221 000	73	Impôts et taxes	13 817 846
022	Dépenses imprévues	1 400 000	74	Dotations, subventions, participations :	2 941 485
65	Autres charges de gestion courante	5 336 500	75	Autres produits de gestion courante	1 064 000
66	Charges financières	150 000	76	Produits financiers	0
67	Charges exceptionnelles	30 000	77	Produits exceptionnels	0
	Total des Dépenses réelles	23 616 725		Total des Recettes réelles	18 452 324
023	Virement à la section d'investissement	1 400 000	002	Résultat de Fonctionnement reporté	7 264 401
042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	850 000	042	Opé. D'ordre de transfert de section à section	150 000
	Total des Dépenses d'ordre	2 250 000		Total des Recettes d'ordre	7 414 401
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	25 866 725		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	25 866 725

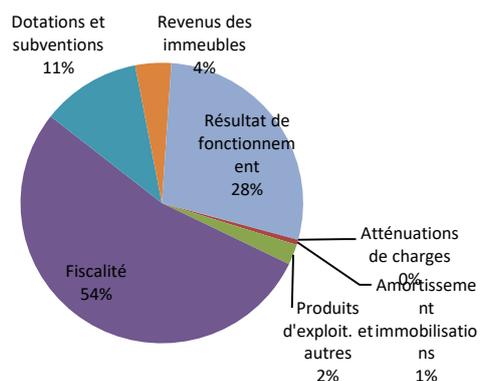
SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	BP 2021	Chap.	Recettes	BP 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	999 927
13	Subventions d'équipement		1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
16	Capital de la dette	842 000	13	Subventions d'équipement	276 536
020	Dépenses imprévues	335 749	16	Emprunts et dettes assimilées	275 735
20	Immobilisations incorporelles	110 000	20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement	64 000	21	Immobilisations corporelles	
21	Immobilisations corporelles	1 180 000	23	Immobilisations en cours	
23	Immobilisations en cours	20 000	27	Autres immobilisations financières	
27	Autres immobilisations financières	28 500	024	Produits des cessions	100 000
45	Opérations pour compte de tiers	80 000	45	Opérations pour compte de tiers	80 000
110	Maison pluridisciplinaire de santé		110	Maison pluridisciplinaire de santé	356 537
120	Piscine PLV		120	Piscine PLV	0
130	Alsh + ext. École maternelle Sermaises		130	Alsh + ext. École maternelle Sermaises	50 000
140	Agrandissement siège CCDP - PLV	950 000	140	Agrandissement siège CCDP - PLV	338 988
150	Gymnase Dadonville	4 000 000	150	Gymnase Dadonville	1 551 456
	Total des Dépenses réelles	7 610 249		Total des Recettes réelles	4 029 179
001	Résultat d'investissement reporté		001	Résultat d'investissement reporté	311 573
040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	150 000	021	Virement de la Section Fonctionnement	1 400 000
	Total des Dépenses d'ordre	150 000	040	Opé. D'ordre de transfert de section à section	850 000
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 760 249		Total des Recettes d'ordre	2 561 573
Reports		1 024 486	Reports		2 193 983
		8 784 735			8 784 735

La section de fonctionnement s'établit à 25 866 725€, et la section d'investissement s'équilibre à 8 784 735€ y compris reports.

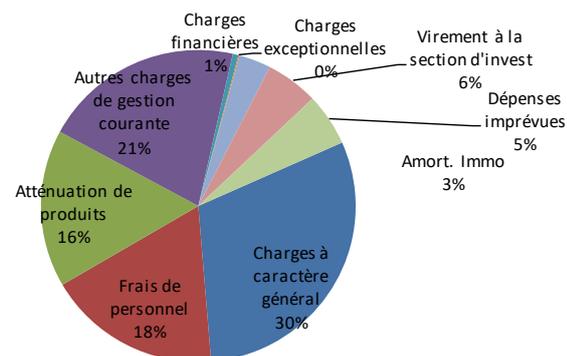
4.2 Les recettes de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	Ecart	Evol
Recettes de fonctionnement	17 761 750	25 866 725	8 104 975	46%
013 - Atténuations de charges	14 035	19 993	5 958	42%
042 - Opé. d'ordre transfert entre sections	150 000	150 000	0	0%
70 - Produits d'exploit. et autres	750 960	609 000	-141 960	-19%
73 - Fiscalité directe	10 123 655	9 993 251	-130 404	-1%
73 - Fiscalité indirecte	3 678 600	3 824 595	145 995	4%
74 - Dotations et subventions	2 979 500	2 941 485	-38 015	-1%
75 - Revenus des immeubles	65 000	1 064 000	999 000	1537%
001 - Résultat de fonctionnement		7 264 401	7 264 401	
77 - Produits exceptionnels		0	0	



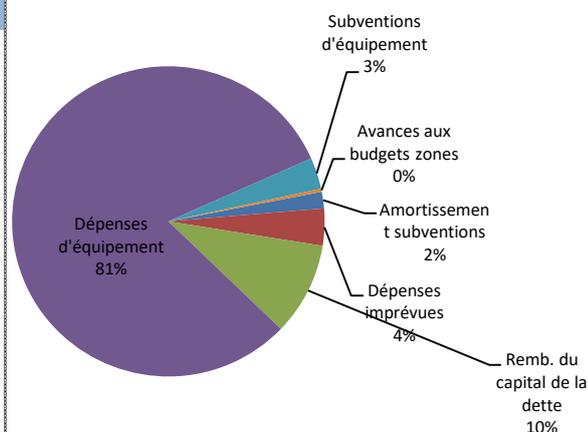
4.3 Les dépenses de fonctionnement

	BP 2020	BP 2021	Ecart	Evol
Dépenses de fonctionnement	17 761 750	25 866 725	8 104 975	46%
011 - Charges à caractère général	3 307 354	7 854 225	4 546 871	137%
012 - Frais de personnel et assimilés	4 430 000	4 625 000	195 000	4%
014 - Atténuation de produits	4 145 022	4 221 000	75 978	2%
022 - Dépenses imprévues	0	1 400 000	1 400 000	
65 - Autres charges de gestion courante	5 114 374	5 336 500	222 126	4%
66 - Charges financières	160 000	150 000	-10 000	-6%
67 - Charges exceptionnelles	5 000	30 000	25 000	500%
042 - Opé. d'ordre transfert entre sections	600 000	850 000	250 000	42%
021 - Virement à la section d'invest		1 400 000		



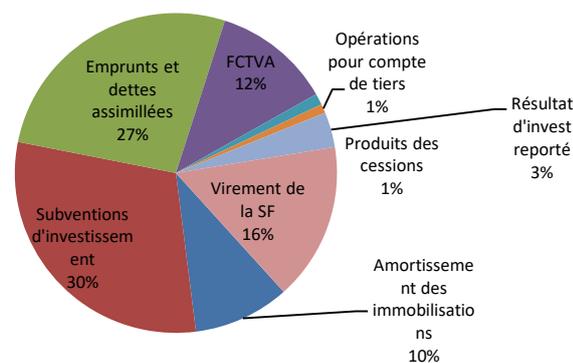
4.4 Les dépenses d'investissement

	BP 2020	BP 2021	Ecart	Evol
Dépenses d'investissement	4 621 896	8 784 735	4 162 839	90%
040 - opé. d'ordre transfert entre sections	150 000	150 000	0	0%
020 - dépenses imprévues	164 827	335 749	170 922	104%
16 - emprunts et dettes	840 000	842 000	2 000	0%
20 - immobilisations incorporelles	101 550	176 678	75 128	74%
21 - immobilisations corporelles	1 322 549	1 731 232	408 683	31%
23 - immobilisations en cours	605 000	205 776	-399 224	-66%
27 - autres immobilisations	81 254	28 500	-52 754	-65%
204 - Subventions d'équipement	200 000	284 800	84 800	42%
45 - Opérations pour compte de tiers	80 000	80 000	0	
110 - MSP	83 438		-83 438	-100%
120 - Piscine de PLV	54 070		-54 070	-100%
130 - ALSH + Mat Sermaises	39 209		-39 209	-100%
140 - Agrand. siège CCPD - PLV	900 000	950 000	50 000	6%
150 - Gymnase Dadonville		4 000 000	4 000 000	



4.5 Les recettes d'investissement

	BP 2020	BP 2021	Ecart	Evol
Recettes d'investissement	4 621 896	8 784 735	4 162 839	90%
040 - opé. d'ordre transfert entre sections	600 000	850 000	250 000	42%
024 - Produits des cessions	64 920	100 000	35 080	54%
45 - Opérations pour compte de tiers	80 000	80 000	0	
10 - dotations et fonds de réserve	400 000	1 044 157	644 157	161%
13 - subventions d'investissement	1 579 022	2 645 270	1 066 248	68%
16 - emprunts et dettes assimilées	1 897 954	2 353 735	455 781	24%
23 - Immobilisations en cours		0		
001 - Résultat d'invest reporté		311 573	311 573	
021 - Virement de la SF		1 400 000	1 400 000	



5. Les budgets annexes

5.1 Le budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif

La section de fonctionnement s'équilibre à 82 150€.

L'essentiel des dépenses concerne :

- Le paiement du prestataire en charge des diagnostics et des contrôles pour 53 000€
- Le personnel (19 000€)
- Un crédit pour des admissions en non-valeur de 7 000€

Les recettes de fonctionnement sont constituées du montant des redevances facturées aux usagers du SPANC pour 45 545€ et de la reprise du résultat pour 29 404€.

Il est aussi prévu une pénalité au prestataire SUEZ pour 3 900€ et une subvention de l'agence de l'eau de 3 300€.

La section d'investissement s'équilibre à 329 830,53€.

Les dépenses prévues sont inscrites à hauteur de 10 000€ pour des travaux complémentaires d'assainissement au siège et 66 000€ au titre des subventions versées aux usagers pour leurs travaux.

Les autres dépenses constituent des réserves du fait de l'excédent d'investissement récurrent et qui s'élève à 263 180€ fin 2020.

5.2 Le budget annexe de la Zone d'Activité CCDP

La section de fonctionnement 2021 s'équilibre à 2 664 635€ et permet :

- l'acquisition de terrains sur les zones de Escrennes (19 500€) et Pithiviers le Vieil (30 890€)
- la réalisation de travaux pour 250 000€, dont 90 000€ pour des fouilles, 87 000€ pour les espaces verts (création et entretien) et 73 000€ pour des aménagements divers
- le remboursement des frais de personnel pour 25 000€

Des recettes sont prévues pour des ventes de terrains pour un montant de 1 091 953€ (Escrennes - Lot n°2 : 1 042 350€, Chilleurs-aux-Bois : 11 952€ , Pithiviers : 37 651€).

Le résultat de fonctionnement reporté s'élève à +432 570€

La section d'investissement s'établit à 1 464 449€ et prévoit :

- en dépenses :
 - ✓ le remboursement partiel des avances faites par les communes dont les zones ont été transférées à la CCDP et dont des terrains sont vendus (49 603€).
 - ✓ Le remboursement d'une part de l'avance faite par le budget principal de la CCDP pour 274 734€
- en recettes :
 - ✓ les avances des communes dont les zones ont été transférées à la CCDP, permettant à la CCDP de les acheter (30 890€)

Le résultat d'investissement reporté est de +310 234€.

Il est à noter que la dette du budget ZA CCDP est arrivée à extinction au 31/12/2020.

5.3 Le budget annexe de la Zone d'Activité de Sermaises

La section de fonctionnement 2021 s'équilibre à 501 058€ et comprend divers travaux pour 60 000€. Aucune vente de terrain n'est prévue pour 2021.

Il est aussi prévu des subventions à percevoir à hauteur de 57 285€ pour des aides du Département sur les travaux de VRD et du SIERP pour le changement de candélabres.

La section d'investissement s'établit à 461 492€ et prévoit en recettes, une avance du budget principal de 28 456€.

5.4 Le budget annexe de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées de la facturation des actes d'urbanisme (260 000€) et de la reprise du résultat cumulé antérieur (54 230€)

Le budget ADS est équilibré en fonctionnement à hauteur de 314 230€. Les principaux postes de dépenses sont les frais de personnel (196 200) et les frais relatifs au bâtiment (20 000€). Les frais postaux sont en hausse. Ils s'élèvent à 7 000€.

En investissement, il est prévu une enveloppe pour la numérisation des actes et pour l'achat de matériels. Le résultat est repris pour +12 715€.